



# ***PROJET PEDAGOGIQUE 2018***

## ***LES FARFADETS***



## *I. PRESENTATION*

Le Projet Pédagogique est un document détaillant le fonctionnement d'un accueil de loisirs. Il découle d'un autre document, plus général : le Projet Educatif.

Alors que ce dernier exprime les grandes lignes éducatives liées à l'ensemble des accueils de la fédération des foyers ruraux. Le Projet Pédagogique décrit en détail un accueil en particulier.

L'accueil de loisirs d'Argeles Gazost s'adresse aux enfants âgées de 4 à 13 ans. Ce projet pédagogique exposera donc les objectifs liés à cette tranche d'âge et découlant de la volonté éducative annoncée dans le Projet Educatif. On y présentera aussi les fonctionnements qui en résultent et les moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Enfin ce document précisera la méthode d'évaluation des actions entreprises.

Il est évolutif et modifiable tout au long de l'année. Il est disponible pour tous, à l'accueil de la structure.

### *L'accueil de loisirs des Farfadets, c'est quoi ??*

Un lieu pour s'amuser, réfléchir, bouger, rencontrer, découvrir, imaginer, expérimenter, apprendre, créer...

Un espace privilégié pour chaque tranche d'âge, avec des animateurs référents.

Des temps de paroles et d'échanges quotidiens. Des espaces pour se poser, ou se reposer.

Des ateliers adaptés et variés (manuelles, sportives, artistiques, culinaires,...) sont proposés chaque jour. Ainsi, tous les enfants pourront choisir, et/ou organiser des activités selon leur envie du moment.

Chaque enfant peut également choisir de faire une activité calme, autonome à la place des activités proposées s'il en exprime le souhait (Jeux Bulle).

L'équipe est constituée d'animateurs diplômés, expérimentés ou stagiaires, pour être à l'écoute des envies et des projets des enfants.

## ***II. PROJET EDUCATIF***

La Fédération Départementale des Foyers Ruraux 31 65 fait partie d'un mouvement d'éducation populaire, elle s'engage dans l'action pour une société démocratique, pour une culture partagée et pour la laïcité.

La Fédération Départementale des Foyers Ruraux 31 65 participe au développement des territoires ruraux et périurbains. Elle s'inscrit dans une démarche intergénérationnelle et cherche à développer le vivre ensemble, à le rendre harmonieux, créatif et solidaire.

Elle souhaite accompagner l'enfant ou le jeune dans sa construction :

- **Être attentif et ouvert aux évolutions de l'enfance et de la jeunesse**
- **Contribuer à la socialisation des enfants et des jeunes, leur donner le goût du collectif**
- **Développer les logiques de solidarité et de coopération, se démarquer d'une logique consumériste**
- **Encourager l'autonomie et la responsabilisation**
- **Susciter et accompagner la prise de parole**
- **Développer la créativité**
- **Créer des espaces d'engagement et de prise d'initiatives**
- **Aider les enfants et les jeunes à valoriser leurs apprentissages**

### III. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens
<p><u>Respecter le rythme de l'enfant, dans un temps de loisirs</u></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Proposer des temps calmes/libres, en fonction des tranches d'âge, et permettre le repos</b></li><li>• <b>Proposer des activités et des sorties adaptées aux tranches d'âge</b></li><li>• <b>Aménager des lieux adaptés aux différentes tranches d'âge</b></li><li>• <b>Permettre à l'enfant de vivre un temps de loisirs</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en place d'un coin "pti déj'" pour les enfants qui n'auraient pas pu manger le matin. Goûter fourni par le centre sur un temps commun</li><li>• Mise en place de temps libres avec mise à disposition de matériel</li><li>• Réveil échelonné lors de la sieste</li><li>• Mise à disposition de jeux calmes, coloriages, jeux de société</li><li>• Mise en place de temps d'échanges avec les enfants</li><li>• Sorties spécifiques 4-6 ans et 7-11 ans</li><li>• Temps durant lesquels les enfants sont répartis par tranche d'âge</li><li>• Mise en place de différentes salles permettant le calme et la possibilité d'être tranquille, pour faire son travail, pour jouer ensemble.</li><li>• Jeux extérieurs adaptés aux différents publics</li><li>• Après le repas, sieste pour les plus petits Ecoute de musique, jeux calmes, lectures, pour les plus grands</li><li>• Propositions régulières d'activités nouvelles</li></ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix des activités par les enfants</li> </ul>
<p><u>Permettre l'épanouissement personnel</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer la confiance en soi</li> <li>• Développer la créativité</li> <li>• Favoriser le « vivre ensemble »</li> <li>• Favoriser la participation des enfants dans le choix des activités et dans la vie quotidienne</li> <li>• Développer l'autonomie</li> <li>• Favoriser les temps d'échanges et de parole</li> <li>• Permettre le choix de l'enfant en fonction de ses envies, de son humeur, de son état</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valorisation des activités des enfants à l'entrée du centre</li> <li>• Mise en place d'activités de réflexion</li> <li>• Création d'oeuvres artistiques</li> <li>• Conception de règles de vie co-construites avec les enfants</li> <li>• Alternance d'activités par tranche d'âge et inter-tranches d'âge</li> <li>• Propositions d'activités inter-centres</li> <li>• Mise en place d'activités nouvelles pour les enfants</li> <li>• Répartition de rôles valorisant pour les enfants dans la vie quotidienne</li> <li>• Modification de l'aménagement des locaux avec les enfants</li> <li>• Participation au nettoyage des locaux, des ustensiles et outils qu'ils utilisent</li> <li>• Temps d'échanges entre les animateurs et les enfants sur les activités et leurs envies</li> <li>• Mise en place de boîtes à idées</li> <li>• Mise en place de différents lieux accessibles aux enfants selon leur choix</li> <li>• Création d'un système d'activités au choix (Jeux bouge/Jeux crée/Jeux bulle/Jeux graille pendant les</li> </ul>

		<p>vacances)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités proposées et/ou menées par les enfants</li> </ul>
<p><u>Participer à une démarche de développement durable</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser les activités en lien avec la nature</li> <li>• Sensibiliser au tri des déchets</li> <li>• Créer du lien avec les autres</li> <li>• Permettre la découverte du territoire</li> <li>• Sensibiliser à la récupération et au gaspillage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités pédagogiques autour des plantations</li> <li>• Mise en place d'activités "nature" (Land'art, plantation, "Kim odeur" nature, activités extérieures...)</li> <li>• Sorties en montagne</li> <li>• Construction de poubelles de tri sélectifs avec les enfants</li> <li>• Animations autour du tri des déchets sur l'accueil de loisirs</li> <li>• Entretien des partenariats existants et création de nouveaux avec les associations, commerces, artisans, institutions, etc...</li> <li>• Prise de temps avec les parents lors des temps d'accueil</li> <li>• Projets mis en place avec les parents</li> <li>• Sorties sur les évènements du territoire</li> <li>• Mise en place d'événements sur l'accueil de loisirs ou en dehors</li> <li>• Activités de découvertes autour de l'accueil de loisirs (en ville, dans les structures locales, en montagne...)</li> <li>• Ré-utilisation d'objets ayant déjà servi</li> <li>• Utilisation de matériaux de récupération</li> <li>• Partenariats permettant la récupération</li> </ul>

## ***IV. Descriptif de l'accueil de loisirs***

**L'association les Foyers ruraux 31-65 est une association loi 1901, à but non lucratif.**

Elle gère l'accueil de loisirs « les farfadets » situé à Argelès-Gazost, dans les anciens locaux de la Gare.

Il est ouvert tous **les mercredis et toutes les vacances scolaires du lundi au vendredi (sauf les vacances de Noël).**

La volonté de l'association est de proposer aux enfants et aux parents des « séjours » les plus souples possibles : **nous accueillons les enfants à la demi-journée, à la journée (avec ou sans repas).**

L'accueil de loisirs est ouvert à tous les enfants âgés de 4 à 13 ans.

### **• Fonctionnement :**

#### **Les vacances : 7h45h-18h**

- Accueil du matin jusqu'à 10h ; l'après midi de 13h30 à 14h ;
- Accueil du soir : 16h30 à 18h

Le service de restauration est assuré par la maison de retraite de Vieuzac ( à Argeles Gazost). Un bus viendra chercher les enfants qui mangent à la cantine et les ramènera lorsque le temps ne sera pas compatible avec un retour à pied.

Le programme des activités est réalisé à partir d'un thème choisi en équipe.

Il est visible sur le site de la mairie, de la communauté de communes et dans les écoles. Il peut être modifié en fonction de la météo et les envies des enfants

Une priorité est faite au rythme et au choix de l'enfant. Les enfants ont donc le choix d'aller sur 3 types d'activités qui seront définies chaque jour dans:

-Jeux crée : Activités manuelles, créatives

-Jeux bouge : Activités sportives, d'extérieur

-Jeux bulle : Endroit calme dans lequel une activité de détente non obligatoire sera proposée, ou une activité calme en autonomie dans la salle commune

-Jeux graille : Activités culinaires

Le « jeux bulle » sera commun aux différentes tranches d'âge, et sera présent tous les jours, de manière à s'adapter au mieux aux enfants qui seraient fatigués ou n'auraient pas envie de suivre une activité bien précise.

Nous fonctionnons actuellement en 2 groupes

-le groupe des **4/7 ans**

-le groupe des **8/13 ans**

Des activités sont mises en place pour chaque tranche d'âge.

Les inscriptions sont ouvertes tout au long de l'année, elles sont font au minimum 8 jours avant la date souhaitée.

Dans les cas exceptionnels, les enfants pourront être inscrits 2 jours avant, si l'encadrement et le programme d'activité le permettent.

## Séjours

Des séjours de 2 à 5 jours sont organisés pour les 5-14 ans avec les autres accueils de loisirs de l'association sur la période de l'été. Il peut aussi en avoir sur les périodes de petites vacances.

## L'équipe d'animation

**Directeur** : Kévin LE MENAHEZE (BPJEPS)

**Animateurs(trices) :**

- Un(e) directeur(trice) adjoint(e)
- Deux à six animateurs selon les effectifs et la période

## Les tarifs

**Ils se calculent d'après le quotient familial (Annexe 1)**

## Les paiements

Le paiement est demandé aux familles à la fin de chaque mois.

## V. *Journée type et projet de vie quotidienne*

### Journée type

#### Pendant les vacances

**Accueil du matin :** 7h45-10h00 (rassemblement des enfants à partir de 9h30)  
Arrivée échelonnée des enfants

**Temps d'activité :** 10h00-11h30

**Rangement, temps libre :** 11h30-12h (départ vers le lieu de restauration)

**Temps du midi :** 12h-13h30

Un bus récupère les enfants et animateurs et les dépose à la maison de retraite Vieuzac (ou à pied lorsque le temps le permet)  
Les parents dont les enfants ne mangent pas à la cantine devront venir les chercher avant 12h10.

**Temps calme/temps libre :** 13h30-14h30

Retour de la maison de retraite à pied (en bus lorsque le temps est mauvais)

-pour les 4-6 ans: temps de repos

-pour les 7-13 ans: temps calme puis libre

**Accueil de l'après midi :** 13h30-14h

**Temps d'activité :** 14h30-16h00

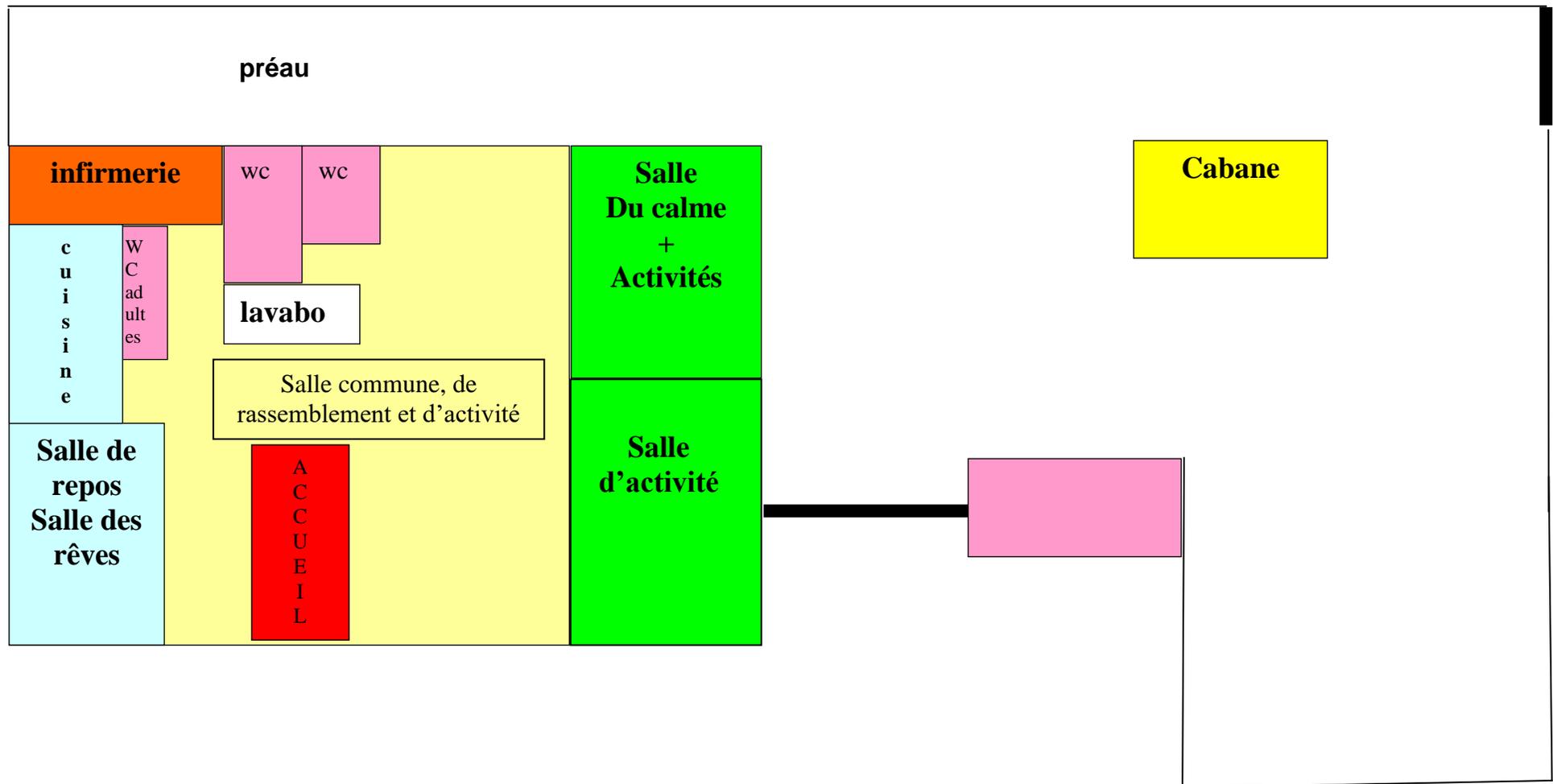
**Goûter :** 16h-16h30

**Accueil du soir :** 16h30-18h

## VI. Aménagement des locaux

L'organisation des différentes salles est définie par l'équipe d'animation en début de période et peut-être modifiée par les animateurs mais également en concertation avec les enfants.

### Plan de l'accueil de loisirs



## **VII. Préparation/Evaluation**

Une réunion de préparation et une réunion de bilan ont lieu avant et après chaque période de vacances  
Les réunions de préparation et de bilan sont obligatoires et rémunérées sur la base de 1 jour de salaire.

Une réunion de régulation/préparation est mise en place durant chaque semaine de vacances.

Un cahier « bilan d'activité » a été mis en place pour que chaque animateur puisse faire un bilan de son activité ou de sa journée. Cet outil est un support essentiel pour les bilans de période.

Une réunion hebdomadaire est fixée spécifiquement pour le suivi des stagiaires BAFA

Des constats sur le fonctionnement sont réalisés et nous servent à affiner au mieux nos actions. Ceci nous permettant d'atteindre au mieux nos objectifs définis ensemble.

### ***Accueil de loisirs LES FARFADETS***

19 avenue de la marne

65400 Argelès–Gazost

0562979066

[lesfarfadets65@wanadoo.fr](mailto:lesfarfadets65@wanadoo.fr)



## ANNEXES

### Annexe 1

#### Tarifs 2018

Cotisation (obligatoire) : 12 € pour la famille.

Les tarifs : pour les personnes résidant dans le département des Hautes-Pyrénées, les tarifs sont calculés à l'aide des quotients familiaux (QF) fournis par la CAF. Nous pouvons les consulter avec votre autorisation.  
un supplément peut être demandé pour des activités spécifiques.

Les repas : 4€

Tarifs	Quotients	½ journée	½ journée +repas	journée	Journée + repas
1	QF inf ou égal à 299	1,50 €	5,50 €	3,00 €	7,00 €
2	QF entre 300 et 499	2,50 €	6,50 €	5,00 €	9,00 €
3	QF entre 500 et 1049	3,50 €	7,50 €	7,00 €	11,00 €
4	QF entre 1050 et 1999	4,50 €	8,50 €	9,00 €	13,00 €
5	QF sup ou égal à 2000*	5,50 €	9,50 €	11,00 €	15,00 €

\* Le 5ème tarif s'applique également aux familles situées hors du département 65 et aux familles n'ayant pas communiqué à l'association leurs revenus.